**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD**

**A L’OCCASION DE LA 42ème SESSION DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA REPUBLIQUE DU GHANA**

**Genève, le 24 janvier 2023**

Monsieur le Président,

Le Tchad souhaite la cordiale bienvenue à la délégation du Ghana et la remercie pour la présentation de son rapport national.

Le Tchad salue l’engagement du Gouvernement du Ghana à promouvoir et à faire respecter les droits de l’homme dans le pays.

Dans un esprit de dialogue constructif, le Tchad souhaiterait recommander respectueusement au Gouvernement du Ghana ce qui suit :

1. Examiner la possibilité de la ratification des deux protocoles facultatifs à la Convention relative aux droits de l’enfant ;
2. Poursuivre le processus d’adoption du Projet de loi visant à abroger la peine de mort.

Le Tchad souhaite à la délégation du Ghana un examen couronné de succès.

Je vous remercie.